



MAIRIE D'ARTHÈS
81160

Téléphone : 05 63 55 10 11
Télécopie : 05 63 55 13 30

mairie@mairie-arthès.fr

Arthès, le 3 Octobre 2024

LISTE DES DELIBERATIONS ADOPTEES
LORS DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 30 SEPTEMBRE 2024

NUMEROS	INTITULES
N° 53_24	SUBVENTION OMEPS – REVERSEMENT DROITS DE PLACE VIDE-GRENIERS 8 SEPTEMBRE 2024
N° 54_24	SUBVENTION – ENTENTE ARTHES/LESCURE/ST-JUERY- NATIONAL DE PETANQUE
N° 55_24	SUBVENTION – ENTENTE ARTHES SAINT-JUERY BASKET
N° 56_24	SUBVENTION EXCEPTIONNELLE– ARTHES-LESCURE XIII
N° 57_24	ADHESION AU CONTRAT GROUPE OUVERT A ADHESION FACULTATIVE, GARANTISSANT LES RISQUES FINANCIERS LIES A LA PROTECTION SOCIALE STATUTAIRE DES PERSONNELS TERRITORIAUX POUR LA PERIODE 2025-2028 - AUTORISATION DE SIGNER LE CONTRAT, CHOIX DES GARANTIES, DELEGATION DE GESTION AU CENTRE DE GESTION
N° 58_24	IDENTIFICATION DE ZONES D'ACCELERATION POUR L'IMPLANTATION D'INSTALLATIONS TERRESTRES DE PRODUCTION D'ENERGIES RENOUVELABLES
N° 59_24	CONTRAT TERRITORIAL OCCITANIE 2022-2028 – APPROBATION DU CONTRAT BOURG-CENTRE OCCITANIE 2022-2028 DE LA COMMUNE D'ARTHES

Les délibérations ont été adoptées à l'unanimité.

La Secrétaire,

M-C GEROMIN



Le Maire,

J-M FARRE